

# Les ateliers TRANQUILLES !!

## Épisode 12 « tournoi de la galette »



### le jeudi 25 janvier 2024 « Bowling de Saintes »

Le club **TRANQUILLES !! Nouvelle-Aquitaine** organise, le jeudi 25 janvier 2024, son troisième « tournoi de la galette ».

Cet atelier, ouvert à tous, sera soumis aux règlements en vigueur de la **World Bowling**, les litiges seront tranchés par l'organisatrice (Isabelle Wehowski).  
Cet atelier sera ouvert aux 24 premiers joueurs inscrits.

Chaque joueur effectuera 9 parties organisées sous la forme d'activités diverses.  
**Le classement final sera établi en fonction du cumul quilles abattues et des bonis attribués durant toute la durée de l'atelier.**

→ 50 % des joueurs seront récompensés

**Une grande tombola sera organisée durant la compétition.**

Plusieurs lots de qualité seront en jeu  
dont :

**UNE BOULE RÉACTIVE !!**

### Restauration

Possibilité de repas sur place sur réservation

Burger/frites faits maison 14,00 €/personne  
ou

Maxi salade composée 16,00 €/personne

**Galette offerte à la fin du repas**

**→ réservation et paiement directement au Bowling.**

# Déroulement de la compétition

Chaque joueur effectue 3 séries. Un décalage de 4 pistes est opéré à la fin de chacune des séries. Il est effectué vers la droite pour les joueurs commençant cet atelier sur piste paire et vers la gauche pour les joueurs commençant sur piste impaire.

## Phase '8 vaut 10'

Chaque joueur effectue 3 parties. Si un joueur abat 8, 9 ou 10 quilles lors de son premier lancer, la frame est considérée comme STRIKE. Chaque 300 réalisé compte pour **2 x 300**.

## Phase '7 vaut 10'

Chaque joueur effectue 4 parties. Si un joueur abat 7, 8, 9 ou 10 quilles lors de son premier lancer, la frame est considérée comme STRIKE. Chaque 300 réalisé compte pour **1 x 300**.

## Phase 'Qui perd, gagne'

Chaque joueur effectue 2 parties. Le but est de réaliser le plus petit score possible. Le classement de cette phase est établi en totalisant le nombre de quilles abattues par ordre croissant (le premier est le joueur ayant abattu le moins de quilles).

Pour chaque frame :

- si aucune quille n'est touchée au premier lancer, la frame est comptée 'strike',
- si aucune quille n'est touchée au second lancer, la frame est comptée 'spare'.

À l'issue de cette phase, l'ensemble des joueurs se voit bonifié d'un nombre de quilles à ajouter à son total quille des phases précédentes. Il est calculé suivant la formule :

$$\text{boni quilles} = \text{nb joueurs} \times \text{nb joueurs}$$

avec un pas dégressif correspondant au **nb de joueurs**.

- **Si le nombre de joueurs est de 20**, le bonus quilles est de 400 pour le premier, 380 pour le second, 360 pour le troisième et ainsi de suite par pas dégressif de 20 jusqu'au dernier qui empoche 20 quilles.
- **Si le nombre de joueurs est de 30**, le bonus quilles est de 900 pour le premier, 870 pour le second, 840 pour le troisième et ainsi de suite par pas dégressif de 30 jusqu'au dernier qui empoche 30 quilles.

Les égalités seront départagées par les critères suivants et dans cet ordre :

- le nombre de 300 réalisés durant les 2 premières phases (par ordre décroissant),
- la ligne la plus petite réalisée durant la dernière phase (par ordre décroissant).

## Horaires

	2 joueurs / piste	3 joueurs / piste
Phase 1 - 3 parties '8 vaut 10'	09h00	09h00
Phase 2 - 4 parties '7 vaut 10'	10h00	10h15
Phase 3 - 2 parties 'qui perd gagne'	11h00	11h30
<b>Remise des Prix et Tombola</b>	<b>12h30</b>	<b>13h15</b>

# Conditions financières

## Engagement (\*)

L'engagement sera de 52,00 € par joueur et devra être confirmé au plus tard 15 jours après la réservation téléphonique et/ou mail, en joignant un bulletin mentionnant le nom des joueurs, un numéro de téléphone et/ou mail pour contact, ainsi que le chèque du montant de l'engagement établit à l'ordre de **TRANQUILLES !! Nouvelle-Aquitaine** à l'adresse suivante :

## TRANQUILLES !! Nouvelle-Aquitaine

13, rue Gambetta  
17260 Gémozac

Isabelle Wehowski : 06.16.68.47.67

## Détail des récompenses

Les récompenses seront composées de cartes cadeau 'Super U', de bons d'achat au proshop IP3E et de lots divers.

La répartition ainsi que le montant des récompenses sont indexés sur le nombre de joueurs participants. Dans tous les cas, **50 % des joueurs seront récompensés.**

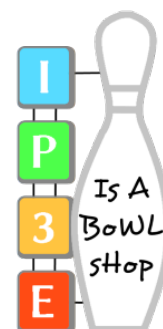
Exemple :

Sur la base de 24 participants,

<b>1er</b>	52.00 €	<b>7ème</b>	10.00 €
<b>2nd</b>	38.00 €	<b>8ème</b>	10.00 €
<b>3ème</b>	25.00 €	<b>9ème</b>	10.00 €
<b>4ème</b>	18.00 €	<b>10ème</b>	5.00 €
<b>5ème</b>	15.00 €	<b>11ème</b>	5.00 €
<b>6ème</b>	15.00 €	<b>12ème</b>	5.00 €

Sur la base de 20 participants,

<b>1er</b>	52.00 €	<b>6ème</b>	10.00 €
<b>2nd</b>	38.00 €	<b>7ème</b>	10.00 €
<b>3ème</b>	25.00 €	<b>8ème</b>	5.00 €
<b>4ème</b>	15.00 €	<b>9ème</b>	5.00 €
<b>5ème</b>	10.00 €	<b>10ème</b>	5.00 €



\* Les joueurs défaillants ne seront pas remboursés de leur engagement passé le sixième jour avant l'atelier.